

ECOLE PRIMAIRE LOUIS WAECHTER, LA HOUSSAYE EN BRIE

CONSEIL D'ÉCOLE DU lundi 29 juin 2020

Personnes présentes :

IEN	
Enseignants	Mesdames Lallier Coquin, Monehaie, Joalland, Barbier, et Monsieur Fontaine.
RPE	Mesdames Ha, Rouxel,Girard, , Lannuzel, Tchikaya, Neck et Monsieur Flatres
Représentants de la mairie	Mme Gobard
DDEN	
Personnes excusées	Mme Duboy, M. Zaverio et M. Abiteboul

La séance débute à 19h05

Point sur la situation actuelle

L'école a repris de manière obligatoire depuis lundi 22 juin. Chaque jour, nous comptons environ 130 élèves sur les 162 qui sont inscrits à l'école à l'année. C'est une étape importante qui marque un certain retour à la -presque- normale et qui fait beaucoup de bien au moral des enfants... et des adultes.

Le directeur tient à remercier toute l'équipe enseignante qui n'a jamais arrêté d'assurer l'enseignement à distance, d'accueillir les enfants de soignants pendant le confinement quand il le fallait, d'accueillir de petits groupes d'enfants pendant le déconfinement tout en assurant sa classe à distance, etc...

Le directeur remercie également tous les services de la mairie : élus, administratifs, techniques, ménage et animateurs. Avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves élus, que nous remercions également, nous avons travaillé quotidiennement et toujours en très peu de temps à rendre possible toutes les étapes du confinement, du déconfinement et de la reprise. Nous l'avons toujours fait collectivement, avec beaucoup de dépassement de fonctions et toujours dans l'intérêt des enfants.

L'équipe enseignante tient à remercier également les personnels ATSEM et notre AVS qui sont toujours prêts à aider et aller au-delà de leur fonction.

L'équipe enseignante remercie les familles qui se sont impliquées pour leurs enfants de façon toute particulière, en continuant souvent à travailler ou télétravailler.

Effectifs et répartitions 2020/2021

A ce jour, les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	Ce2	Cm1	Cm2
23	15	29	28	16	26	19	23
Total maternelles : 67			Total élémentaires : 112				

Les effectifs sont importants dans les classes élémentaires. Un courrier a été envoyé par le directeur à l'inspecteur de l'éducation nationale pour lui faire part de la situation.

Le conseil des maîtres a été contraint de créer une classe de GS/Cp, ce qui nécessite quelques aménagements des emplois du temps. Les familles des élèves de Cp de cette classe ont été informées par l'équipe enseignante.

Procès verbal conseil d'école

Madame Bouvrée était nommée pour 1an dans notre école. Elle a obtenu un poste dans une autre école maternelle. Nous la remercions pour son investissement et son travail durant cette année et lui souhaitons une bonne continuation.

Mme Mouton Sarion était également nommée pour 1 an. Nous lui souhaitons également le meilleur pour la suite de sa carrière et nous remercions sa remplaçante Mme Duboy.

Les autres enseignants seront toujours présents à la rentrée de septembre. Nous accueillerons un nouveau binôme d'enseignants qui se partageront la classe de PS/GS. A ce jour, ils n'ont pas encore été nommés.

Voici les répartitions prévues à ce jour pour les 179 élèves de l'école, répartis en 7 classes :

PS/MS	27 (12+15)	Mme Lallier-Coquin
PS/GS	26 (11+15)	1 enseignant.e lundi / mardi + 1 enseignant.e jeudi / vendredi
GS/CP	20 (14+6)	Mme Monehaie
CP	22	Mme Joalland
CE1/CM1	29 (16+13)	M. Zaverio
CE2	26	Mme Barbier
CM1/CM2	29 (6+23)	M. Fontaine

Ces répartitions sont très susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des effectifs durant l'été. Cette année, le risque de modification est élevé et nous préférons ne pas communiquer les listes de classes avant l'été. Elles seront affichées quelques jours avant la rentrée au panneau d'affichage de l'école et sur notre site internet d'école.

Les listes de fournitures seront publiées sur notre site internet en fin de semaine.

Bilan des projets et sorties scolaires

L'ensemble des projets n'ont pu aller à leur terme cette année.

En musique, la sortie au cirque des maternelles + cp/ce1 ainsi que le thème du spectacle prévu cette année sont reportés à l'année prochaine. L'équipe enseignante tenait à valoriser le travail des enfants en menant le projet à terme.

Le cross, la kermesse, la demi-journée jeux à l'école seront relancés l'an prochain.

Le projet d'école sera également reconduit avec le travail sur le climat scolaire (vivre ensemble, les écrans, le conseil d'élèves, le sommeil, etc...), la prévention routière et les premiers secours.

Le projet Danse, que nous vous avions présenté à plusieurs reprises est abandonné pour le moment faute de subvention suffisante pour le mener.

Informations sur la rentrée de septembre

La rentrée aura lieu le mardi 1 septembre pour tous les élèves de l'école.

A ce jour, l'éducation nationale s'oriente plutôt sur une rentrée classique. Il nous serait donc possible de faire une rentrée en musique et de permettre aux parents des enfants de PS d'accompagner les enfants dans les classes le premier jour de la rentrée. Mais la situation sanitaire peut évoluer et il convient d'être prudent. Nous communiquerons sur le site internet de l'école les modalités de rentrée durant la dernière semaine du mois d'août.

Procès verbal conseil d'école

Cette année plus encore que d'habitude, à l'initiative des enseignants, des évaluations diagnostiques seront effectuées la première semaine de la rentrée en français et en maths. Elles ont pour seul but de faire le point sur le niveau des élèves après cette longue période de classe à distance afin de mieux cibler les apprentissages, d'organiser les groupes APC de début d'année afin de les aider au mieux.

Point sur les travaux de l'été

Cet été, des travaux importants auront lieu dans la classe de Monsieur Fontaine et dans la bibliothèque :

- Mise en place d'un faux plafond pour une meilleure isolation thermique et phonique
- Elargissement du couloir
- Remplacement des fenêtres et des portes
- Ravalement de façade
- Accès PMR
- Réfection des peintures
- Remplacement du sol de la bibliothèque

La séance est levée à 19h35

Signatures :

Directeur

pour les enseignants

pour la mairie

pour les RPE